

Le Constitutionnel



TROIS-RIVIERES, 9 JUILLET, 1877.

Bulletin Judiciaire.

Nous publions ci-dessous le jugement rendu par la cour d'appel dans la célèbre cause de Normand vs McGreevy.

Considérant que par le compromis du 20 février mil huit cent soixante quinze les parties ont promis de se conformer à la décision des arbitres et amiables compositeurs nommés ou de la majorité d'entre eux pourvu que leur sentence fut rédigée par écrit et déposée chez le notaire qui a reçu le compromis dans les soixante jours de la date du compromis.

Et considérant que ce délai de soixante jours a été prorogé par acte du seize avril jusqu'au dix mai mil huit cent soixante quinze inclusivement et que dans chacun de ces deux actes les parties ont déclaré de nouveau que la décision des arbitres ou de la majorité d'entre eux serait valable et obligatoire pour elles tel que convenu dans le compromis, pourvu que leur décision fut rédigée par écrit et déposée chez un notaire Public, le ou avant le jour fixé par chaque tel acte de prolongation du délai.

Et considérant que les parties ont par là dispensé les arbitres de la nécessité d'une signification ou prononciation régulière de leur sentence, dispense suffisamment justifiée par l'éloignement du domicile respectif des parties.

Et considérant que les arbitres qui étaient aussi nommés amiables compositeurs étaient autorisés par le compromis à régler et déterminer à leur discrétion comment et par qui seraient payés les frais de l'arbitrage et toutes les charges incidentes.

Et considérant que les arbitres et amiables compositeurs ont déposé leur sentence arbitrale au bureau du Notaire qui avait reçu le compromis dans le délai fixé par la prolongation du compromis, savoir le dix mai mil huit cent soixante quinze.

Et considérant qu'en établissant les frais de l'arbitrage et en requérant que leur sentence ne fut communiquée aux parties qu'après paiement de ces frais, ils n'ont fait que se conformer à la pratique suivie dans les arbitrages judiciaires et que l'intimé n'en a souffert aucun préjudice, ces frais paraissent être modérés et établis d'une manière convenable.

Et considérant que la pénalité de deux mille piastres stipulée dans le compromis contre la partie qui refuserait de se conformer à la sentence des arbitres ne pourrait être exigible que dans le cas que l'intimé aurait contesté le mérite de sa sentence et que dans cette cause il n'a fait que soutenir qu'il n'y avait pas de sentence valable ou obligatoire sans en discuter le mérite et que partant la peine stipulée n'a pas été encourue.

Et considérant qu'il y a erreur dans le jugement rendu par la Cour Supérieure à Québec, le dix juin mil huit cent soixante seize. Cette Cour casse et annule le dit jugement. Et procédant à rendre le jugement qu'aurait dû rendre la dite Cour Supérieure, déclare la dite sentence arbitrale du dix mai mil huit cent soixante quinze bonne et valable et condamne l'intimé à payer à l'appelant la somme de six mille deux cent quatre vingt seize piastres montant de la dite sentence arbitrale, plus celle de sept cent trente huit piastres et cinquante neuf centimes qu'il a payés pour frais d'arbitrage et de ce qu'il a porté en la dite sentence arbitrale formant en tout la somme de sept mille quatre piastres et cinquante neuf centimes avec intérêt sur icelle à compter du vingt six mai mil huit cent soixante quinze date de la signification du bref de sommation en cette cause et condamne en outre le dit intimé à payer à l'appelant les frais encourus tant en Cour inférieure que sur le présent appel.

Et renvoie le surplus de la demande de l'appelant sans frais.

Et la Cour ordonne le renvoi du dossier à la Cour Supérieure à Québec.

Dissidente L'Honorable M. le juge Ramsay.

Nouvelles d'Europe.

Londres, 3.—L'Autriche a donné avis à la Porte qu'elle occuperait la Bosnie

dans le cas où les Turcs qui opèrent contre le Monténégro entreraient dans l'Albanie.

Une dépêche spéciale de Shumla dit que l'examen des cadavres russes sur le champ de bataille prouve que les Turcs ont fait usage de balles explosives.

Constantinople, 2.—Il n'y a aucune espérance de la paix maintenant.

St Petersburg, 3.—Deux contracteurs ont entrepris la construction du chemin de fer reliant Rostov et Bender avec Galatz. Le chemin devra être achevé dans trois mois.

Constantinople, 3.—Les Russes retraitent de Sughaula et de la vallée de l'Euphrate.

Erzeroum, 3.—Lundi, les Turcs ont chassé 14,000 Russes de leurs positions à Karokili.

Constantinople, 3.—La flotte anglaise est arrivée dans la baie Besika. La rumeur annonçant qu'elle se rendra à Constantinople est fautive.

Shumla, 3.—Il est évident que les Russes se sont définitivement établis à Sistova et les Turcs n'ont pas concentré leurs troupes pour les repousser de l'autre côté de la rivière.

Vienne, 3.—La prise de Timova qui n'a pas été officiellement annoncée est vraie. Un correspondant à Bucharest rapporte que tous les Bulgares capables de porter les armes ont été sommés de se présenter aux camps russes afin de s'organiser et de pourvoir à leur propre protection.

Bucharest, 3.—Après la prise de Sistova les Russes ont envoyé un fort détachement à Timova. Ils s'emparèrent d'abord de Sarja et s'avancèrent ensuite sur Joudisica.

Les Russes ont rencontré les Turcs qui avaient quitté Rustchuk et les ont battus. Les Turcs ont été mis en déroute à Seniova, et les Russes les ont poursuivis en s'avancant en même temps sur Timova, l'ancienne capitale de la Bulgarie.

A Nikoe, sur la rivière Roustio, les Turcs essayèrent de résister. Ils essayèrent de détruire le pont qu'ils avaient traversé mais les Russes fondirent sur eux et les mirent en route. Les Russes ont ainsi pénétré facilement dans la Bulgarie et vont diriger l'administration civile du pays en établissant le siège des affaires à Timova.

Dimanche 2000 Roumains ont traversé la Danube. Garibaldi a offert à la Roumanie d'organiser un corps de volontaires, mais cette offre a été refusée.

L'Autriche va occuper la Bosnie si les Turcs parviennent à s'emparer de Cetinje.

Les Turcs dévastent les récoltes de la Bulgarie afin d'empêcher les Russes de renouveler leurs provisions. Les arbres ont été coupés et le feu a été mis à d'immenses prairies. Le peuple est dans la consternation car il a la perspective de voir la famine et la peste se joindre aux horreurs de la guerre.

Le Punch vient de publier une fantaisie politique des plus amusantes. C'est, dit-il, le questionnaire du jeune John Bull sur l'histoire moderne en 1876. Voici quelques extraits de ce petit catéchisme humoristique :

D. Quelles sont les bornes de la Russie ?
R. La Russie est bornée au Nord par l'Océan Arctique, au Sud par la Méditerranée, à l'Est par la Chine, à l'Ouest par l'Irlande !

D. Quel est le premier ministre de la Russie ?
R. L'hon. M. E. Gladstone.

D. Quelles sont ses principales fonctions ?
R. Ecrite des pamphlets pour défendre son maître le Czar, et surveiller le transport de Westminster en Sibérie des quelques patriotes anglais qui survivent.

D. Que savez-vous sur Bismarck ?
R. C'est lui qui a créé l'empire allemand, dont il est devenu le chef, peu de temps avant son annexion à la Russie !

D. Que fut lord Beaconsfield ?
R. Le dernier grand ministre anglais, qui succomba dans son opposition solitaire à l'absorption de l'Angleterre par la sainte Russie.

D. Quelle fut la dernière province annexée ?
R. L'Ile de Wight.

D. Pourquoi les indigènes regardent-ils les envahisseurs comme des amis et des sauveurs ?
R. Parce que le Gouverneur Général, du moment, lord Lytton, avait publié une partie de ses œuvres en hindoustan, et qu'il menaçait d'en publier le reste.

D. Quelle était cette époque la position de la France, de l'Autriche et de l'Allemagne ?
R. Absorbées par la Russie.

D. Et l'Italie ?
R. L'Italie, après avoir intronisé le Czar au Vatican, devient une sainte province du saint empire.

D. Ces merveilleuses conquêtes coûtèrent beaucoup d'argent à la Russie, comment se procura-t-elle les fonds ?
R. Par des emprunts étrangers.

D. Comment la Russie se libéra-t-elle de ses dettes ?
R. Par un arrangement avec ses créanciers, en offrant un dividende de cinq centimes par mille fr. et en ne payant même pas.

D. Pourquoi toutes ses conquêtes devinrent-elles possibles ?
R. Parce que John Bull, Britannia, le lion britannique, tout le corps diplomatique, le monde en général et les nations de l'Europe en particulier furent surpris endormis par le colosse du Nord, qui s'était du reste, mis un faux nez.

Du sucre de Betteraves et de sa production économique dans la Province de Québec.

VALEUR DES BETTERAVES A SUCRE PRODUITES EN CANADA, ET CONCLUSIONS.

Maintenant, Messieurs, nous en venons à ce point : quel est la qualité, la valeur saccharine des betteraves à sucre récoltées dans notre Province de Québec ? La réponse que j'ai à vous offrir à cette question est officielle, mais elle est encore très-peu connue en dehors du département de l'Agriculture de la Province de Québec. Depuis quelques années, des essais et des analyses ont été faits régulièrement, mais malheureusement, par suite du manque d'expérience, les betteraves produites avant cette année étaient plutôt pauvres en sucre. Cette pauvreté des betteraves produites, nous le savons, provenait principalement du manque de soins spéciaux de la part des cultivateurs, et aussi jusqu'à un certain point, de l'infériorité des grains ensemencés.

L'année dernière, le Département de l'Agriculture importé une graine de betteraves à sucre garantie de bonne qualité. Cette graine fut distribuée pour la plus grande partie par les soins des Membres du Parlement. Malheureusement, la saison était déjà avancée. Chaque portion de graine distribuée était accompagnée d'instructions imprimées, insistant dans les termes les plus pressants, sur le mode spécial de culture nécessaire à la production des meilleures betteraves à sucre.

En automne de nouvelles circulaires adressées par le Département, sollicitaient de la part des cultivateurs, l'envoi d'échantillons des betteraves récoltées en même temps que la réponse à un certain nombre de questions relatives au mode de culture, à la fumure employée, à l'époque de l'ensemencement et de la récolte, etc. etc. Plusieurs centaines de rapports furent envoyés, ainsi qu'environ 300 échantillons de betteraves 235 de ces échantillons furent soigneusement analysés par M. Octave Cuisset, chimiste spécial, attaché au Département, qui a acquis une expérience pratique de plusieurs années dans la fabrication du sucre de betteraves en France et en Belgique, et qui a même produit des échantillons de sucre brut de betteraves canadiennes pour prouver qu'il connaissait bien son affaire dans cette industrie.

Mais pour obtenir la preuve la plus convainquante possible pour la valeur des analyses faites dans notre Département, nous avons envoyé douze échantillons de betteraves en France, et autant en Belgique, pour être analysés par deux des chimistes les plus renommés et les plus expérimentés au monde, les chimistes du Département de l'Agriculture avant eux reçus pour les mêmes sujets dans les trois dernières années. Les échantillons envoyés en Europe avaient été pris dans les mêmes lots produits par douze différentes fermes, de diverses parties de la Province, et ils avaient été numérotés avec soin. Quelques semaines avant de recevoir les réponses de France et de Belgique, nous avons publié et imprimé dans le Rapport, du Département de l'année 1876, les résultats des analyses faites ici sur des betteraves de même provenance que celles qui avaient été envoyées en Europe. Nous avons reçu tout dernièrement les réponses de France et de Belgique.

Quels sont les résultats obtenus ? me demandez-vous, ils méritent notre plus grande attention : Les voici.

1. Que les différentes analyses faites en France en Belgique, et à Québec, sur les douze échantillons identiques mentionnés, diffèrent bien peu, si peu que l'on pourrait espérer un plus grand rapprochement dans différentes analyses faites sur des betteraves qui ont été dans un même champ. Ce qui prouve que nous pouvons entièrement nous reposer sur les résultats de nos analyses faites ici.

2. Que le système de culture suivi cette année n'a pas été aussi parfait qu'il aurait pu l'être, et que, par conséquent, on peut espérer obtenir un degré de richesse saccharine plus élevé dans les betteraves canadiennes.

3. Que, nonobstant l'infériorité reconnue de notre mode de culture, les betteraves canadiennes dans leur ensemble, sont de beaucoup plus riches que la moyenne obtenue en France et en Belgique.

Je vais vous lire quelques extraits des rapports officiels mentionnés plus haut, et qui nous viennent de France et de Belgique :

Extraits du rapport de M. de Puydt chimiste à Bruxelles.

"Ce lot de betteraves (1876) est le troisième que nous recevons du Canada, et nous pouvons constater au progrès considérable sur ceux qui nous ont été remis l'an passé."

"Dans le dernier envoi (1876), les racines sont toutes à une ou deux pièces, d'un fort beau type : deux ou trois sont racineuses ou fourchues, et ont poussé un peu trop hors de terre ; peut être que la capacité du terrain ou quelques autres conditions locales que nous ignorons, ont pu provoquer cela. En tous cas, un labour un peu plus profond, un amoulineusement plus complet du terrain remédiera sans doute à ce défaut."

"Le quotient de pureté des jus, répétant le rapport entre le sucre et les matières étrangères existant dans les jus, atteint une moyenne de 81,05, chiffre excellent."

"Le pourcentage du sucre dans les jus, est en moyenne de 12,50, ce qui est aussi fort bon pour des racines du poids de 1116 grammes (2 lbs. env.)."

"Ces chiffres résument mieux que la racine en sucre seul, la valeur des racines obtenues. Ils indiquent non seulement que la betterave employée convient bien au sol, mais aussi que la culture de la betterave, à la condition, vraie en tout lieu, de l'y préparer convenablement, et de veiller avant tout, aux espèces à y introduire."

A suivre

Lettres Parisiennes.

Paris, 13 juin.

Pour le moment, on ne peut que constater l'attente la plus parfaite entre les trois groupes conservateurs du Sénat et de la Chambre. Dans l'attente qui a eu, hier, avec le maréchal, M. de Cazenove de Pradines a communiqué au chef de l'Etat une lettre de M. le comte de Chambord, tout à fait favorable à la cause du maréchal.

Le prince impérial, de son côté, a engagé les députés de l'appel au peuple à donner leur concours jusqu'en 1880 au maréchal.

Les arléenistes, les plus puissants par le nombre dans les conseils du gouvernement, sont acquis à ce dernier. Avec cette triple alliance, la défaite du radicalisme est à peu près certaine.

Le gouvernement est, en effet, décidé à pratiquer dans toute son énergie beauté la candidature officielle. Des instructions ont été demandées aux préfets afin de connaître quels sont les candidats antirépublicains ayant les chances les plus sérieuses. Il n'est question, bien entendu, que des candidats qui devront être opposés au 360, car d'avance le patronage gouvernemental est acquis à tout député légitime, bonapartiste ou orléaniste n'ayant pas adhéré aux manifestes des gauches.

Un télégramme a annoncé une défaite subie par 60,000 Russes, qui auraient tenté de passer le Danube. Cette nouvelle, venue de différents côtés avait impressionné le maréchal anglais, et le nôtre par contre coup. Presque toutes les valeurs ont subi une baisse relativement assez forte.

Paris, 13 juin.

La séance de la commission du budget, qui s'est tenue, hier, au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Gambetta, n'a pas eu, comme je vous l'avais fait prévoir un caractère essentiellement politique.

Je résume les communications qui y ont été faites : elles montrent que l'intention du gouvernement, dès la rentrée de la Chambre, sera de l'inviter à voter les ressources indispensables ; mais, d'autre part, une résistance immédiate se produira. M. Gambetta a commencé par donner lecture d'une lettre qui lui avait été adressée le matin même par M. Caillaux, ministre des finances et dans laquelle la commission du budget est invitée à hâter ses travaux en ce qui concerne les demandes de crédits pour les ministères de la guerre et de la marine.

Le ministre insistait, d'un autre côté, pour que la commission déchaînée du budget de 1878 la partie du budget des recettes affectées aux contributions directes, pour permettre aux conseils généraux de faire la répartition par arrondissements dans leur session du mois d'août.

M. Gambetta a déclaré qu'il ne pouvait répondre au ministre sur ces divers points avant d'avoir pris l'avis de la commission.

Dans son langage emphatique, M. Gambetta a ajouté que la commission était toujours résolue à mettre la France en possession de l'outillage nécessaire pour assurer son indépendance, et à mettre la chambre en état de voter tout ce qu'elle jugera nécessaire pour les intérêts les plus sacrés du pays.

En ce qui concerne le projet de loi relatif aux contributions directes à percevoir en 1878, la commission a manifesté toujours par l'organe de M. Gambetta — son étonnement de voir cette demande, lui être présentée par un membre d'un cabinet qui n'a encore expliqué devant la chambre ni sa politique financière, ni sa politique parlementaire. Et fièrement l'ex-dictateur a déclaré qu'il n'avait sur ce point aucune réponse à faire.

La commission a décidé en conséquence, qu'une lettre conçue en ce sens serait adressée au ministre. Les finances en réponse à ses demandes.

Après cette communication, M. Gambetta en a fait une seconde. Il a lu une lettre dans laquelle M. le ministre de la marine demandait l'autorisation d'engager immédiatement certaines dépenses dont l'urgence est extrême ; à cette lettre M. Gambetta a répondu que, dès que la parole serait rendue au Parlement, les crédits du compte seraient proposés et sans délai votés.

La commission a décidé qu'elle entendra le ministre de la guerre dans sa séance de demain.

En résumé, cette séance de la commission du budget a été très calme. Cela tient peut-être à la présence d'un certain nombre de membres du centre gauche qui ne paraissent pas disposés à suivre M. Gambetta sur tous les terrains.

D'après des propos qui trouvaient crédit, hier au soir, dans les cercles politiques il semblerait que ces membres du centre gauche ne seraient pas éloignés de donner leur appui au cabinet.

Je ne garantis pas cette opinion, mais elle n'est pas invraisemblable. Les membres du centre gauche comprenant bien que les élections générales, après la dissolution, ne leur seront, en aucun cas, favorables.

Le gouvernement ne les soutiendra évidemment pas, car ce parti n'a jamais été qu'un jouet aux mains des gauches et, d'un autre côté, les amis de M. Gambetta repousseront comme trop têtus des hommes qui passent leur vie à chercher à concilier des choses inconciliables.

Faits Divers

COURAGE.—Durant l'année dernière, trois millions de moutons et d'agneaux ont été détruits aux Etats-Unis par les chiens, les loups, et diverses maladies. Cette perte est évaluée à \$8,000,000.

N'EST CE PAS EFFRAYANT.—Lecteurs, voulez vous savoir le sang qui a coulé et l'argent qui a été dépensé pour satisfaire l'ambition et le caprice des hommes qui ont nom Nicolas I, Napoléon III, Reine Victoria, Guillaume I, Victor Emmanuel, François Joseph, Alexandre II, dissous-le aussi, ceux de nos hommes d'Etat américains.

Nous vous présentons à l'appui une curieuse statistique de ce que la guerre a coûté de sang et d'or.

C'est un relevé officiel emprunté aux différentes nations et on y voit ces chiffres navrants dans la période de 1852 à 1877—la guerre d'Orient actuelle non comprise, et cependant il y a déjà des milliers de victimes.

Hommes	Millions sterling.
750,000 dans la guerre de Crimée	340
qui a coûté	60
45,000 dans l'expédition d'Italie	7
3,000 " du Schleswig	940
280,000 dans l'armée des américains du Nord	410
520,000 dans l'armée des américains du Sud	66
245,000 dans la guerre de 1866	40
65,000 au Mexique, Paraguay et en Cochinchine	500
155,000 Français 1870-71	25.06 massacres en Bulgarie.
1,916,000 morts et 2 milliards 413 millions dépensés, c'est-à-dire une somme de 12 milliards 65 millions de dollars.	

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, 6 peuples !—*Courier de l'Illinois.*

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs et à nos nombreux amis de J. John Bourgeois, Ecuyer, du Département de la Surintendance des Travaux Publics pour le St. Maurice, que ce Monsieur a été admis à la pratique d'Arpentier Provincial, après avoir subi un brillant examen devant le Bureau des Examinateurs des aspirants à cette profession, à Québec.

Nous souhaitons à notre jeune concitoyen et ami, tout l'encouragement que méritent ses talents distingués.

Mariage.

Le 5 du courant, Sévère Dumoulin, Ecuyer, shérif pour le District des Trois-Rivières, confusait à l'autel de la paroisse d'Elizabeth Broster, fille aînée de feu John Broster, Ecuyer.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Messire Rheault, curé de cette ville.

L'heureux couple a laissé notre ville pour un voyage aux Etats-Unis.

Avis Speciaux.

DISTRACTION DANS L'EGLISE, comme c'est fatigant, quand dans l'Eglise on fait tous ses efforts pour entendre un prédicateur en renom, d'être troublé par une toux constante et prolongée de la part de quelque voisin, lorsque rien n'est plus facile de l'empêcher en faisant usage d'une couple de pastille Troches pulmonaires de Wingate, qui la guérira immédiatement.

VIN DE QUININE DU DR LESAGE.—Ce remède préparé avec le plus grand soin est un des plus puissants restaurateurs du système nerveux et le meilleur tonique connu contre la débilité, la convalescence des fièvres et les sueurs nocturnes des personnes affaiblies par une cause quelconque. A vendre à la Pharmacie du Dr. Lesage 170, Notre-Dame.

Règlements de l'Association de la Presse.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1. Le premier de novembre 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payé le 15 du mois d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'abonnement sera suspendu et ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les abonnés pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

Marché en Gros de Montréal.

Montréal 26 Juin, 1877.

Farine Sup. Extra, par qt. 196 lb.	8 25 à 8 50
Extra supérieure	8 00 à 8 10
Extra du printemps	7 00 à 7 10
De goût	7 75 à 7 85
Supérieure	8 00 à 8 00
Farine forte de Boulangers	7 50 à 7 75
Fine	7 00 à 7 25
Moyenne	6 50 à 6 75
Farine en sac de la Cité (Hiver)	4 20 à 4 50
Farine d'avoine par 200 livres.	6 00 à 6 65
Le comble	6 00 à 6 50
Farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs.	3 50 à 4 00
BLE—Marché tranquille.	1 14 à 1 18
BLE-D'INDE—Nomin.	0 50 à 0 55
AVOINE—Nomin.	0 40 à 0 45
ORGE—De 57 1/2 à 65 cts. par minot.	
OIS—Nomin. 87 1/2 à 90 cts. par 65 livres.	
BEURRE—Tranquille et rare, 15 à 22 cts.	
LARD EN QUART—Marché tranquille \$17.50 à \$18.00 pour nouveau mess, mess mince de \$16.50 à \$17.00.	
FROMAGE—Actif, 13 1/2 à 15 cts. pour nouveau.	
FORCES ABATTUES—Se \$3.00 à \$7.00.	
SAINDOUX—Fermé, de 11 à 12 cts. par livre.	
ALCALIS.—Potasse tranquille ; première 4.12 à 4.20. Perleuse lourde, \$5.75 à \$6.00 pour première.	

INAUGURATION D'UNE ERE NOUVELLE ET HEUREUSE POUR PLUS NOBLE DES ANIMAUX DE LA CREATION. LE CHEVAL.



LE PROF. PRATT

Le Champion dans l'art de dompter les chevaux

Donnera une série de ses Lectures Populaires sur l'éducation du Cheval, accompagnées d'une

EXHIBITION GRATIS

CHAQUE APRES-MIDI et le SOIR à 2 et 7 HEURES.

De l'éducation étonnante de ses chevaux sous un Pavillon, exhibant en même temps l'émervillage du cheval parlant

TOM THUMB, Que la Presse, le Public et le Clergé ont proclamé

La plus superbe Exposition du Monde Emervillage

DIRIGER ET DOMPTER LES CHEVAUX VICIFUX

PAR LE PROF. PRATT,

LE ROI DES DOMPTEURS DE CHEVAUX.

Imaginez un cheval robuste, plein d'ardeur, nerveux et généralement vicieux, habitué à mordre, à ruer et à déserter, dompter complètement, sans charges, par le nouveau et merveilleux système du PROF. PRATT.

Ouvrira son Académie aux Trois-Rivières pour quelques jours seulement à commencer de MERCREDI, le 11 Juillet. 5 juillet 1877 — 31 72

GUIDE DES VOYAGEURS.

Québec et Montréal.

Le vapeur *Montréal*, capt. Nelson, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures p.m., et arrive à Trois-Rivières vers 10 heures.

Le vapeur *Québec*, capt. Lybelle, laisse Montréal pour Québec, les lundis, mercredis, et vendredis à 7 heures p.m., arrive à Trois-Rivières vers minuit.

Le vap. *Trois-Rivières*, capt. Duval, part de Trois-Rivières pour Montréal, tous les mercredis et dimanches à 1 heure p.m.

Le vapeur *S. John*, capt. Dumand, part de Trois-Rivières pour Montréal, tous les lundis, mercredis et samedis à 1 heure p.m.

Trois-Rivières à Ste. Angèle. Le vapeur *Bourgeois*, capt. Chs. Bourgeois, laisse son quai à Trois-Rivières, tous les matins à 6 heures, et ensuite la traversée se fait toute les 4 mi-heures.

Les churs d'Arthurska arrivent à Ste. Angèle vers 9 heures et partent de Trois-Rivières pour Atlataska à midi pour connecter avec les trains de Montréal et Québec.

Trois-Rivières à St. Grégoire. Le vapeur *Lacul*, capt. J. Bongeois, part de Trois-Rivières pour St. Grégoire, tous les matins à 7 heures, 10 heures s. midi, 2 heures et 4 mi, 4 heures et demi, 6 heures et demi.

Arrivée et Départ des Mallets de Trois-Rivières. A commencer du 1 Mai 1877, jusqu'à nouvel avis, les mallets seront distribués et se feront comme suit :

DISTRIBUEES.	LOCALITES.	FERMEES.
8,00 A. M.	Montréal, Québec, Sorel, Batiscan, par les bateaux, quotidiens	7.30 P. M.
9.30 A. M.	Canons de l'Est, Haut-Canada, Etats-Un, St. Grégoire, Nicolet, par chemin de fer, quot.	11.00 A. M.
10.00 A. M.	Berthier, Sorel, par terre, Riv. Nord, quot. le dimanche excepté.	11.00 A. M.
10.00 A. M.	Champlain, par terre, Riv. Nord, quot. lundi excepté.	11.00 A. M.
9.00 A. M.	Béancour, par terre, Riv. St. J., quot. dimanche excepté.	10.30 A. M.
	St. Maurice, St. Narcisse, Ste. Geneviève, quidiennement.	1.00 PM.
10.00 A. M.	Shawinigan, St. E. Henri, Forges, St. Maurice, mardi, jeudi et samedi.	11.30 A. M

5 Octobre 1874.

À LA CLASSE OUVRIÈRE

J. O. PACE,
Dentiste
ET AGENT DE
Pianos, Mélodiums et
Machines à coudre
No. 23, Rue du Platou
TROIS-RIVIÈRES

*Nous les expédions partout pour
en faire l'essai et en n'exige pas
de paiement à moins qu'on ne
les trouve satisfaisants.*

Défense D'avancer.

Le soussigné donne avis au public qu'il n'entend être responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre signé de lui, et défend aussi d'acheter aucun effet lui appartenant d'autre que de lui-même, toute vente faite sans son ordre sera nulle.

JOSEPH MILETTE.
Huntingtown, 10 mars, 1877. 3m

ON DEMANDE
TROIS Jeunes Gens à l'atelier typographique du *Constitutionnel* pour servir comme apprentis-imprimeurs.
Atelier du *Constitutionnel*, }
23 avril 1877. }

On exécute au bureau du "*Constitutionnel*" toutes sortes d'impressions à des prix très modérés.

ADOLPHE ODON
SYNDIC OFFICIEL.

Pour le District de Trois-Rivières
 Affaires gérées avec soin et diligence.
 PHILEAS DUFRESNE
 Avocat, P. O. TRUDEL,
 Agent Collecteur
 Rue Notre-Dame, porte voisine de la
 DUFRESNE, Libraire
 Trois-Rivières 8 Octobre 1873

SIX CORD

En vente chez tous les pharmaciens.
Dépôt principal, chez le
Dr. GAUTHIER,
301, rue St. Laurent, Montréal
PRIX... \$1.00